

**R.E.N.V.A**  
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2022

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

**Membres autorisés au vote** : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR\*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

\**Double voix (cf statuts)*

**Membres invités** : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

**Membres présents autorisés au vote** : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR\*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA),

Soit : 6 Membres

\**Double voix (cf statuts)*

**Total des voix** : 8 voix

**Membres avec pouvoirs** : Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA)

**Membres excusés** : Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon- donne pouvoir à A. GALLO), Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA),

**Membres invités** : Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

**R.E.N.V.A**  
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2022

**Objet de la délibération :**

Délibération N° APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRES EPL CLUB ET MAD 2022

Madame la Présidente expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L2121-29 du code des collectivités, l'ensemble des tarifs appliqués au sein de l'établissement public local RENVA est soumis à approbation et validation des membres du Conseil d'Administration.

A ce titre il vous est présenté en annexe les grilles tarifaires modifiées et applicables à partir de l'année 2022 au sein de la RENVA.

- Grille tarifaire EPL CLUB ET MAD

Si vous êtes d'accord, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir déléguer à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A., le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2022

**R.E.N.V.A**  
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2022

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et,

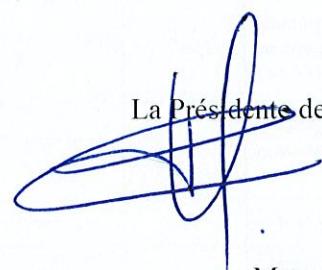
- délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2022.

**Résultat des votes**

**Pour : 8**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**



La Présidente de la R.E.N.V.A  
Mme Anne GALLO



# PROPOSITION GRILLE TARIFAIRES

## EPL CLUBS ET MAD

\* applicable au 01/09/2022

	Nbre de séances sur l'année	Contenu	Tu TTC en €		Complément	Remarques
pack vie associative	x		2 € par adhérent			Cf convention club
Section RTQ pack loisir	28	Encadrement par RTQ + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant	Gratuit		92 € / séance supplémentaire	Dans la limite des 3 séances suivantes : Mercredi Après midi, Samedi matin, Samedi après midi
Section RTQ pack sportif	51	Encadrement par RTQ + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant	550 €		92 € / séance supplémentaire	Dans la limite des 3 séances suivantes : Mercredi Après midi, Samedi matin, Samedi après midi NB: un entraînement n'est pas équivalent à une régate (en particulier le dimanche)
pack loisir	28	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant	2 200 €		92 € / séance supplémentaire	1 séance = 4h séance mercredi ou samedi
pack entraînement	51	moniteur + matériel de navigation + matériel de sécurité avec carburant + 8 journées de suivi régate	2 750 €		92 € / séance supplémentaire	1 journée de régate = forfait 8h (2 séances) NB: un entraînement n'est pas équivalent à une régate (en particulier le dimanche)
Organisation de régate	12 jours de régate sur l'ensemble des 3 structures	Matériel de sécurité hors carburant	Gratuit			Uniquement dans le cas de régate inscrite au calendrier fédéral et au regard des besoins de l'établissement
MAD cadre technique	x	moniteur seul (hors frais de déplacement si besoins)	95 € la 1/2 journée			Encadrement activités. Le créneau est de 4h
MAD personnel administratif (hors directeur ou administrateur)	x		33€/h hors frais de déplacement)			
MAD cadre technique	x	moniteur seul (hors frais de déplacement si besoins)	33€/heure			prestations techniques hors encadrement, hors matériel (ex: résine epoxy pour réparation)
MAD personnel administratif (directeur ou administrateur)	x	s'entend hors frais de déplacement	45€/h (hors frais de déplacement)			
MAD matériel de navigation en autonomie : PAV, sports de pagaille avec 10 unités max	x	sans moniteur/hors bateau de sécurité	50€/séance/flotte	90,00 €		En cas de casse constatée, les réparations sont à la charge du club/preneur
MAD matériel de navigation en autonomie : Cata et dériveurs, 5 unités max	x	sans moniteur/hors bateau de sécurité		130,00 €		En cas de casse constatée, les réparations sont à la charge du club/preneur
location zodiac semi rigide	x	s'entend hors carburant	80€/j	100,00 €		obligation chèque de dépôt. Selon disponibilité
forfait carburant	x	plein d'une nourrice dont la contenance moyenne est de 30l	30€ / j par bateau	45,00 €		Si il y a une sur-consommation, facturation complémentaire au litrage
Navigation centre de location/club été		2 h de navigation maximum en saison estivale (uniquement samedi ou dimanche).	12€/ personne			La priorité est donnée aux clients centre de location. Ayant droit doivent être adhérents au club et apparaître sur le listing officiel du club. Uniquement 16 ans et plus

Mise à jour le .....